

JMD 2016

GRENOBLE / FRANCE

JOURNÉES MOBILITÉ DURABLE

23 ET 24 SEPTEMBRE, 2016 CEA GRENOBLE-PRESQU'ÎLE

DEUXIÈMES ASSISES NATIONALES DES PLANS DE MOBILITÉ

VENDREDI 23 SEPTEMBRE - MAISON MINATEC - 9H / 12H

ORGANISÉES PAR : **FAPM**

EN COLLABORATION AVEC : **SMTC / FNE / MEEM**

**POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES
DÉPLACEMENTS, LES CLÉS POUR LA
CRÉATION DE PLANS DE MOBILITÉ,
mode d'emploi et retour d'expérience**

INSCRIVEZ-VOUS SUR :
journee-mobilite-durable.fr



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

L'expérience au service de tous !

La Fédération des Acteurs des Plans de Mobilité (FAPM) organise les 2^{èmes} Assises nationales des plans de mobilité en partenariat avec le SMTC de l'agglomération grenobloise, la FNE et le MEEM à l'occasion de la 6^{ème} édition des Journées Mobilité Durable⁽¹⁾.

Ces Assises ont pour objectif de rassembler tous les acteurs des plans de mobilité, privés, publics, institutionnels et associatifs lors d'une matinée placée sous le signe de l'échange et du partage d'expérience.

La première édition en septembre 2015 fut l'occasion d'apporter les premiers éclairages sur la loi de Transition Énergétique pour une croissance verte, de présenter quelques réalisations abouties, ainsi que différents services et outils permettant de dynamiser ces plans de mobilité.

Devant le succès rencontré et les nombreuses sollicitations qui l'ont suivi, la FAPM a proposé à son réseau et au MEEM de créer un RDV annuel, jalon de la loi de Transition Énergétique.

Ces 2^{èmes} Assises auront pour vocation d'apporter des éléments de réponse sur la stratégie de l'Etat et les moyens mis en oeuvre pour favoriser le développement des plans de mobilité sur le territoire national.

Le rôle déterminant des AOM dans l'accompagnement des établissements sera mis en lumière et présentera leurs différents leviers d'actions.

Les premiers intéressés, les établissements, publics comme privés, feront évidemment l'objet d'une attention toute particulière. Ils profiteront de plusieurs retours d'expérience leur permettant d'appréhender au mieux tous les tenants et aboutissants d'une politique interne de gestion de la mobilité de ses salariés.

⁽¹⁾ L'intégration des assises au sein des JMD 2016 permettra aux congressistes de profiter des 2^{èmes} Rencontres de l'électromobilité et des mobilités innovantes «électromobilité et hydrogène au coeur des Territoires», du salon des professionnels de la mobilité et du village de la mobilité durable sur 40 000m²



**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER**

OUVERTURE DES ASSISES

- Accueil FAPM
- Un an après les premiers éclairages relatifs à la loi de Transition Énergétique, point d'actualité et stratégie du Ministère
- La sécurité et la prévention en fil rouge des démarches PDM : un axe d'intervention stratégique

1] Autorités organisatrices de mobilité et établissements, vers un partenariat «gagnant - gagnant»

- D'une obligation législative à un projet d'établissement : mobiliser les ressources internes, financer la démarche, structurer un plan d'action.
- Les enjeux pour une grande zone d'activité : comment impulser une démarche mutualisée, les clés pour l'émergence de synergies inter-établissements.
- Quel rôle pour l'autorité organisatrice de mobilité (AOM) : intégration dans une politique territoriale globale - accompagnement des établissements - mesures incitatives et/ou coercitives.

2] Contextes et spécificités territoriales : entre opportunités et contraintes

- **Zones péri-urbaines** : Faible desserte en transports en commun, difficulté de recrutement, aménagements non-sécurisés, les plans de mobilités s'intègrent pleinement dans les démarches RSE
- **Zones rurales** : l'absence totale de contraintes pour la voiture (congestion, stationnement) rend ces territoires peu propices à la mise en oeuvre de plans de mobilité, et pourtant...
- **Zone de montagne / touristique** : entre les obligations réglementaires visant la préservation des espaces naturels et les effets de saisonnalité, la mobilité devient un outil d'attractivité touristique ... les établissements en profitent.
- **L'approche métier, l'émergence d'un nouvel axe d'intervention** : nouvelle stratégie, nouveaux acteurs, nouvelles ressources.

3] Mode d'emploi et boîte à outils

Présentation d'un panel d'outils concrets, opérationnels, et reproductibles.

- Activer les réseaux et impulser des dynamiques par la convivialité.
- Recenser et analyser les pratiques avec des outils simples et pragmatiques.
- Recenser les plans de mobilité, des AOM innovent.
- Choisir les bonnes mesures : l'abondement (TC, Vélo, Covoiturage).
- Exemple à suivre de l'ADEME et fiches actions FNE.

4] Conclusion



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER